

Slow tourisme à la « Chaux de Revel »

Nous vous proposons dans le parc des volcans d'Auvergne, notre petit complexe éco-tourisme, où on prend le temps de vivre en harmonie avec la nature, dans le respect des voisins, pour une cohésion sociale de bien-être.

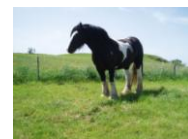
Vous pourrez, dans le jardin privatif de votre parcelle, installer des bains de soleil, et cultiver un potager BIO.

Pour préserver votre environnement, les désherbants seront interdits, sur tout le site.



La végétation aux abords, sera composée de frênes, de bouleaux, d'églantiers... Cette végétation est déjà présente sur une grande partie de la parcelle concernée par les Lodges.

Les parcelles espacées de 10 à 14 mètres, seront délimitées par des parcs, ruban de clôtures, puisque nos chevaux entretiendront cet espace, en fonction des besoins. (Tonte écologique)



L'accès aux hébergements se fera par des chemins bitumés de 1 mètre de large, pour faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite, et le stationnement se fera sur un parking de 10 m x 35 m, à l'entrée du parc et sera bitumé, pour les mêmes raisons que pour les chemins.

Une fosse filière compacte collective, prévue pour 2 adultes et 2 enfants ou 4 adultes maxi par hébergement, sera aménagée. Conformément à la réglementation en vigueur, du fait que le site se situe dans le parc des volcans d'Auvergne, l'assainissement doit être écologique.



Vous profiterez d'un boulo-drome, d'une terrasse commune panoramique avec 2 tables en bois, pour vous retrouver entre voisins, et croiserez le chemin de nos chevaux et de nos vaches Salers...



Nous installerons un hôtel à insectes : un refuge pour la petite faune du jardin, et vous pourrez accrocher dans votre jardin des de graisse pour les oiseaux.



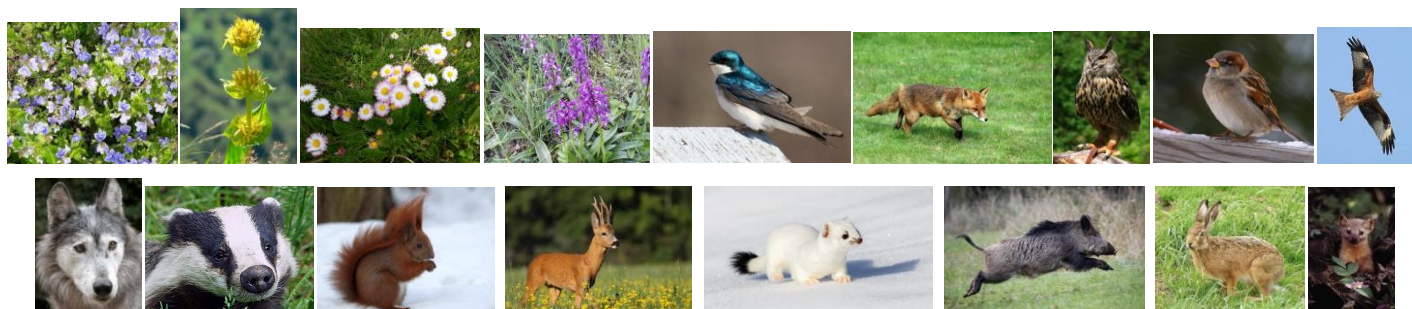
Création et mise en place du poulailler collectif en semi liberté (vous pourrez vous occuper des poules, participerez au nourrissage et au ramassage des œufs...)



Côté correspondance pour la vie sociale. Côté pratique et sécurité : Un portail avec bip, une clôture pour délimiter le PRL et 1 parafoudre.



La faune et la flore présentent sur notre terrain et aux alentours :



Sur le chemin de promenade qui borde notre terrain, vous apercevrez peut être la faune sauvage, renards, lièvres, blaireaux, écureuils, hermines, sangliers, chevreuils, chouettes, les rapaces « Milan », et, très rare « le Grand Duc »...